

→ JA

	APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS www.safer-bretagne.fr	
Commune principale : SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE La Lande Surface totale en vente : 66 a 61 ca	Parcelles de terre agricole en vente : Commune de SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE(35) – Surface sur la commune : 66 a 61 ca - 'La lande': ZS- 42[3] Classification urbanisme : A et N	Suivi par : DAYOT Morgane 02 23 48 28 37 mdayot@safer-bretagne.fr
Commune principale : GUIPRY-MESSAC Caraulay Surface totale en vente : 19 ha 12 a 80 ca	Parcelles de terre agricole en vente : Commune de GUIPRY-MESSAC(35) Surface sur la commune : 19 ha 12 a 80 ca - 'Caraulay': ZV- 27(*)[P1] - 'Le domaine de la pinais': ZT- 29 - 'Les jannettes': ZV- 17(*) Parcelles de terre agricole à vendre avec stabulation et silo Classification urbanisme : A	Suivi par : GESTE Baptiste 02 23 48 28 32 bgest@safer-bretagne.fr
Commune principale : MONTAUBAN-DE-BRETAGNE La Guiguenais Surface totale en vente : 1 ha 29 a 80 ca	Parcelles de terre agricole en vente : Commune de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE(35) Surface sur la commune : 1 ha 29 a 80 ca - 'La ville bizette': B- 19 Parcelles de terre agricole à vendre Classification urbanisme : A	Suivi par : GESTE Baptiste 02 23 48 28 32 bgest@safer-bretagne.fr
Commune principale : LE RHEU Les Epines Surface totale en vente : 3 ha 62 a 37 ca	Parcelles de terre agricole en vente : Commune de LE RHEU(35) Surface sur la commune : 3 ha 62 a 37 ca - 'Les epines': ZC- 91[7](*)- 93[89] Parcelles de terre agricole à vendre Classification d'urbanisme : A	Suivi par : GESTE Baptiste 02 23 48 28 32 bgest@safer-bretagne.fr
<p>Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - rue Maurice Le Lannou - 35042 RENNES - soit par courriel : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Vous pouvez également télécharger le dossier de candidature sur le site de la SAFER Bretagne. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.</p>		

→ Rub du 3/05/22

→ parution le 6/05/22

→ fin délai = 20/05/22